

France-Orléans: Modular and portable buildings

OJ S 233/2015 02/12/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle emploi Centre

Postal address: Val de Loire — DAF — 3 a rue Pierre Gilles de Gennes — immeuble Plaza — bâtiment B

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45035

Country: France

Contact person: Unité achats et marchés

E-mail: achatsetmarches.45054@pole-emploi.fr

Telephone: +33 238788820

Fax: +33 238780267

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>Address of the buyer profile: <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Other: Emploi

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Marché relatif à la mise à disposition de bâtiments modulaires place du Champ de Foire sur la commune d'Argenton-sur-Creuse (36200).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Rental

Main site or place of performance: place du Champs de Foire, 36200 Argenton-sur-Creuse.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Passée conformément à la procédure prévue à l'article 29 du décret 2005-1742 du 30.12.2005, la présente consultation vise à la conclusion d'un marché ayant pour objet la mise à disposition de bâtiments modulaires place du champs de foire sur la commune d'Argenton-sur-Creuse. La consultation est allotie et chaque lot donnera lieu à la conclusion d'un marché distinct:

Lot n° 1: installation de chantier / voirie réseaux divers / gros-oeuvre / espaces verts.

Lot n° 2: modules.

Lot n° 3: rampes et dispositifs d'accès.

Les prestations relatives à chaque lot sont détaillées dans le CCTP et le CCAP joints au DCE.

II.1.6. CPV code(s)

44211100 Modular and portable buildings, 45112710 Landscaping work for green areas, 44115800 Building internal fittings, 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché comprend 3 lots qui seront traités en marché séparé.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Pour le lot no2 «Modules», possibilité de prolonger la location au delà de 8 mois conformément aux prescriptions du CCAP (par mois supplémentaire).

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Installation de chantier / voirie réseaux divers / gros-oeuvre / espaces verts

1) Short description

Installation de chantier / voirie réseaux divers / gros-oeuvre / espaces verts.

2) CPV code(s)

45112710 Landscaping work for green areas, 45200000 Works for complete or part construction and civil engineering work, 77310000 Planting and maintenance services of green areas

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Modules

1) Short description

Location de modules (durée prévisionnelle de 8 mois).

2) CPV code(s)

44211100 Modular and portable buildings, 44115800 Building internal fittings

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Rampes et dispositifs d'accès

1) Short description

Rampes et dispositifs d'accès.

2) CPV code(s)

34951000 Access platforms, 44233000 Staircases

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

La retenue de garantie est, conformément à la loi n° 71 584 du 16.7.1971 (version consolidée du 23.11.2015), fixée à cinq pour cent (5 %) du montant des travaux.

La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement: marché financé à partir des contributions et subventions mentionnées à l'article I. 5312.7 du code du travail (hors fonds communautaires) et sur les ressources propres de l'institution.

Paieement: les marchés ouvrent droit au versement d'une avance de 5 % dans les conditions définies au CCAP. Pour chaque lot, les prix sont fermes pour toute la durée du marché. Les

factures seront réglées dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt appliqué par la bce à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats peuvent présenter leur candidature et offre sous la forme d'un groupement momentané d'opérateurs économiques, conformément aux dispositions de l'article 22 du décret no 2005-1742 du 30.12.2005. Les candidats peuvent présenter leur dossier de réponse sous la forme d'un groupement conjoint ou d'un groupement solidaire.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire devra obligatoirement être solidaire de l'ensemble des autres membres du groupement.

Un même opérateur économique n'est pas autorisé à soumissionner en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une déclaration sur l'honneur relative à la capacité juridique du candidat à accéder à la commande publique, datée et signée par une personne ayant compétence à cet effet et certifiant que le candidat: a, au 31.12.2014 souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, dans les conditions prévues à l'art 8-4° de l'ordonnance modifiée no 2005-649 du 6.6.2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics — n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin no 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux art l. 8221-1, l. 8221-3, l. 8221-5, l. 8251-1, l. 8231-1 et l. 8241-1 du code du travail — n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les art 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, par le 2ème alinéa de l'art 421-5, par l'art 433-1, par le 2ème alinéa de l'art 434-9, par le 2ème alinéa de l'art 433-2, par le 8ème alinéa de l'art 434-9, par le 2ème alinéa de l'art 434-9-1, par les art 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, par les 1er et 2ème alinéas de l'art 441-8, par l'art 441-9, par les art 445-1 et 450-1 du code pénal, ainsi que par l'art 1741 du code général des impôts — n'est pas en état de liquidation judiciaire au sens de l'art l. 640-1 du code de commerce ou de faillite personnelle. Dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'art l. 631-1 du code de commerce ou procédure équivalente pour les candidats régis pas un droit autre que le droit français, la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité pendant toute la durée d'exécution du marché, période de reconduction éventuelles comprises pour le lot no2 « modules ».

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Une déclaration relative à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat à exécuter le ou les marché(s) au(x)quel(s) il est candidaté, indiquant le chiffre d'affaires annuel global réalisé par le candidat sur chacun des 3

derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place une déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les effectifs, au sens de l'article I. 1111-2 du code du travail, moyens annuels pour chacune des 3 dernières années.

Une liste des principales prestations exécutées au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15N06

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 7.1.2016 - 17:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.1.2016 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Obtention du dce: le dce est transmis aux candidats par voie électronique uniquement.

Pour prévenir toute difficulté de transmission, il doit être téléchargé à l'adresse du profil d'acheteur à savoir <http://www.pole-emploi.e-marchespublics.com>.

Renseignements complémentaires: aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone. Les courriers, courriels ou télécopies de demande de renseignements complémentaires sur la consultation doivent être adressés au point de contact indiqué en tête d'avis. La date limite de réception des demandes est fixée au lundi 21.12.2015 à 17:00.

Transmission des plis: le complet pli peut être soit transmis par voie électronique à l'adresse <http://www.e-marchespublics.com> ou par voie postale par lettre recommandée avec accusé de réception (ou tout moyen équivalent permettant de déterminer la date et l'heure certaines de leur réception et de garantir leur confidentialité), soit remis en mains propres contre récépissé les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 à l'adresse indiquée en tête d'avis.

Candidature: les pièces mentionnées au III.2 du présent avis sont transmises accompagnées d'une lettre de candidature dans les conditions fixées au dce. Le cas échéant, les pièces rédigées dans une autre langue que le français sont produites accompagnées de leur traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critère d'attribution: — 60 % pour le prix jugé sur le prix global et forfaitaire en euros ht indiqué dans l'acte d'engagement — 40 % pour la valeur technique décomposée:

* organisation prévue pour l'exécution des travaux: 10/40

(moyens humains et organigramme de chantier avec programme d'exécution, détail de la planification des tâches, organisation et description des fonctions de chaque intervenant, moyens humains, organisation et délais d'intervention après apparition de malfaçons ou de dysfonctionnements techniques lors de la durée de location

* plan qualité environnementale: 05/40

* délais et méthodologie permettant de justifier le respect des délais: 20/40

* fiche produits: 05/40

Variantes: les variantes ne sont pas autorisées dans le cadre de la présente consultation.

Reconduction: pour le lot no2 «Modules», le contrat de location est prévu pour une durée de 8

mois reconductible ensuite tacitement tous les mois.

Maintenance: les prestations du titulaire du lot no2 «Modules» comprennent la maintenance des installations des bâtiments modulaires conformément aux stipulations du CCAP et CCTP.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 27.11.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45000

E-mail: greffe.ta-orleans@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

Internet address: <http://orleans.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: A. Avant la conclusion des contrats, recours sur la base de l'article l551.1 du code de justice administrative et/ou, contre un acte détachable du contrat, de l'article r421.1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521.1 du même code.

B. Après la conclusion du contrat:

1) Recours sur la base de l'article l551.13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat.

2) Sauf pour les candidats évincés, recours contre un acte détachable du contrat sur la base de l'article r421.1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'acte attaqué, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement de l'article l521.1 du même code.

3) Pour les candidats évincés, recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ou d'une demande indemnitaire; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur régional aux coordonnées en tête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.11.2015